

plains sans raison, mon bonhomme, car de l'essence, il y en a en quantité à Québec, à l'Anse-au-Foulon et à Bagotville. Et le bonhomme de répondre: Je sais tout cela, je sais qu'il y en a dans ces grands réservoirs, mais c'est dans mon petit réservoir à moi qu'il n'y en a pas, et c'est à cause de cela que ma voiture ne fonctionne pas.

Ce qui se passe actuellement, c'est que les petits réservoirs, c'est-à-dire les porte-monnaie des individus, sont vides, et c'est là qu'il faut mettre du pouvoir d'achat. C'est là qu'il faut songer à appliquer un remède.

En second lieu, j'ai retenu une comparaison faite par le ministre, au cours de ses observations. Il a comparé l'administration libérale actuelle à l'administration conservatrice progressiste qui l'a précédée.

Que le ministre s'amuse à comparer le nombre actuel de chômeurs à celui de l'époque de l'administration conservatrice, cela ne règle en rien le problème. C'est faire de la petite politique, c'est rire de la population, surtout des victimes du chômage. Qu'il s'agisse de 8.4 p. 100 en 1971 ou de 8.2 p. 100 en 1962-1963, c'est quand même du chômage et c'est une place sociale dangeueuse.

En troisième lieu, le ministre a dit, et avec raison, que le chef du Ralliement créditiste avait fait des propositions concrètes. Sur ce point, je suis d'accord avec lui.

Depuis que je suis député, j'entends le gouvernement nous parler de lutte à l'inflation. Nous l'avions pourtant prévenu, et je me souviens d'avoir dit, moi aussi, à plusieurs reprises, que sa politique anti-inflationnaire contribuerait à augmenter graduellement le chômage, et c'est ce qui s'est produit. Au fait, la politique de restriction, l'augmentation des taux d'intérêt, etc., contribuait à décourager ceux qui avaient de l'initiative.

De ce fait, des projets qui pouvaient se réaliser et créer des emplois ont été abandonnés, justement en raison de l'augmentation du loyer, de l'intérêt et du mauvais contrôle de l'argent, qui non seulement ont empêché des compagnies et des entrepreneurs particuliers de mettre à exécution des projets de travaux publics dont la population aurait eu besoin, mais encore des municipalités, des gouvernements provinciaux et même le gouvernement fédéral.

• (3.10 p.m.)

Combien de constructions ont été retardées ou abandonnées, justement à cause de cette fameuse lutte à l'inflation? Et, à un certain moment, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) dit: Il n'y a plus d'inflation, les gars, on peut recommencer à neuf! Cela s'est produit du jour au lendemain!

Monsieur l'Orateur, le chômage est grave, puisqu'il constitue la cause principale de la diminution de pouvoir d'achat. Et à ce sujet, je voudrais bien pouvoir exprimer clairement ma façon de voir les choses.

Lorsque le pouvoir d'achat diminue et que le nombre des chômeurs atteint 500,000, les familles, et plus particulièrement les familles nombreuses, sont les premières victimes du marasme. La diminution du pouvoir d'achat entraîne automatiquement une diminution des ventes.

Il est clair que si je touche un revenu annuel de \$6,000, je vais établir mon budget en conséquence. Mais si, à un certain moment, mon revenu se trouve réduit à \$2,000, je devrai diminuer mes achats.

La diminution des ventes est la cause du ralentissement de la production, ce qui fait augmenter le nombre des chômeurs.

[M. Lambert.]

L'augmentation du nombre des chômeurs diminue le pouvoir d'achat; la diminution du pouvoir d'achat diminue les ventes et la diminution des ventes diminue les commandes à l'industrie.

Lorsque les industries sont obligées d'entreposer leurs produits à cause d'un manque de commandes ou d'un manque de ventes, elles renvoient leurs ouvriers qui deviennent des chômeurs.

C'est ainsi que l'on tourne en rond. La misère, les privations règnent malgré l'existence d'une production faite par les Canadiens, pour les Canadiens.

Le progrès, dans le domaine de la production manufacturière, a pour effet de diminuer le nombre d'ouvriers nécessaires, tout en engendrant une production plus grande, et en voici la preuve. En 1970, malgré l'augmentation du nombre des chômeurs, le Bureau fédéral de la statistique nous informe que la production totale brute au Canada a augmenté de 22 milliards de dollars, ce qui veut dire que la machine a continué à fonctionner. Lorsque la machine fonctionne, les travailleurs sont renvoyés; ils perdent leur pouvoir d'achat, même si la machine continue à produire des choses dont les gens ont quand même encore besoin.

Le progrès, dans le domaine de la construction des bâtiments, a pour effet de produire le même phénomène.

Je me suis déjà adonné à la construction. J'ai dirigé à un moment donné, plusieurs ouvriers, lors de la construction d'un bâtiment quelconque et, aujourd'hui, lorsque je visite les chantiers de construction, je constate qu'avec un nombre excessivement réduit d'ouvriers, on est en mesure de construire un bâtiment de même nature, dans un temps relativement court. Cela signifie que le progrès s'est aussi installé dans le domaine de la construction.

Les producteurs, disposant de moyens modernes, sont devenus plus efficaces. Tout en employant de moins en moins d'ouvriers, ils peuvent faire davantage et plus vite, ce qui revient à dire que les sans-travail regardent tout simplement travailler les machines. Ils peuvent voir, par une des fenêtres d'une usine, que la machine fait un travail gigantesque, mais à la fin de la semaine, ils ne sont pas payés pour avoir regardé, parce qu'ils n'ont pas contribué au travail. C'est ce qu'on appelle des chômeurs. Il s'agit de gens dont le pouvoir d'achat est diminué et qui sont mécontents.

Le même phénomène se retrouve en ce qui a trait aux travaux publics, à la construction de routes et de ponts, ainsi que d'édifices publics.

Je vais raconter une bonne anecdote aux députés à ce sujet. Quant aux plus jeunes, qui n'ont pas été témoins d'un fait aussi épouvantable que celui que je vais raconter, je leur demande de vérifier mes dires dans les journaux d'autrefois.

Il y a 40 ans, alors que l'on construisait des chemins de colonisation, et même des grandes routes comme la route transcanadienne, on employait beaucoup de travailleurs manuels. L'honorable T.-D. Bouchard, le grand génie libéral de l'époque, ministre dans le cabinet Godbout du Québec, avait autorisé le nivellement de la route 20 d'aujourd'hui. En effet, il avait autorisé l'épandage de gravier sur la route par une niveleuse tirée par des hommes, pour assurer plus d'emplois, et les tracteurs rouillaient dans les cours. J'ai vu cela, j'ai vécu cette situation et je peux nommer l'endroit où cela a eu lieu. Il